

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le 10 juin 2024, à 20 heures 30.

Ordre du jour :

- Remplacement du moteur de volée de la cloche.
- Demande de la commune de Montigny pour la mise en place d'un sens unique entre Montigny et Chariez.
- Architecte pour travaux immeubles 26 grand'Rue
- Questions diverses.

En Mairie, le 4 juin 2024

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juin 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas VIROT.

Présents : Franck BARRET, Michelle COMBET BLANC, Colette CONTET, Annick GUILLAUMOT, Bénédicte MAUSSIRE, Thomas PARICAUD, Vincent TERREAUX, Aurélien THEVENOT, Lionel VALDENNAIRE, Nicolas VIROT.

Absent excusé : néant

Absent non excusé : néant

Michelle COMBET BLANC a été élue secrétaire.

➤ **28/2024 Remplacement du moteur de volée de la cloche**

Le moteur de volée de la cloche est usé, ce qui intensifie l'amplitude de la cloche et son usure.

Monsieur le Maire présente le devis de la SARL Jean-Marie Frotey d'un montant HT de 1 075.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis tel que présente ci-dessus.

Pour 9

Contre 0

Abstention 1

➤ **29/2024 Demande de la commune de Montigny pour la mise en place d'un sens unique entre Montigny et Chariez**

Comme suite à la demande de la commune de Montigny les Vesoul, dans sa délibération n°2024-0110 du 11 avril 2024, de mettre en place un sens unique sur le chemin communal reliant Montigny les Vesoul à Chariez.

Vu la nécessité d'une circulation en double sens pour l'accès à la ferme des Craies et pour les circulations agricoles et forestières.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité émet un avis défavorable à cette demande.

Pour 1

Contre 9

Abstention 0

➤ **30/2024 Architecte pour travaux immeubles 26 grand'Rue**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le mémoire technique « Réalisation d'une étude diagnostic complète de deux corps de bâtiment à Chariez » ainsi que la proposition d'honoraires pour une mission diagnostic complet – faisabilité de Mme Stéphanie HONNERT, Architecte à Besançon.

- Phase 1 : partie documentaire :	4 740.00 €
- Phase 2 : diagnostic :	3 040.00 €
- Phase 3 : faisabilité et esquisse :	3 400.00 €
- Total du montant des phases :	11 180.00 €
- Réunion de présentation :	170.00 €
- Total du montant de la mission préliminaire :	11 350.00 €
- Honoraires de sous-traitant BET Cetel :	1 000.00 €
- Montant total des honoraires et des frais :	12 350.00 €
- TVA 20 %	2 470.00 €
- Montant prévisionnel total des honoraires et frais TTC :	14 820.00 €

Démarrage des études : juillet 2024

Diagnostic et mesure conservatoire : septembre 2024

Réalisation du dossier complet avec les études complémentaires : novembre 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la proposition d'honoraires de Mme Stéphanie HONNERT telle que présentée ci-dessus.

Pour 9

Contre 1

Abstention 0

➤ **Questions diverses**

Proposition participation à un projet national de sensibilisation sur la haie.

Franck BARRET	Michelle COMBET BLANC	Colette CONTET	Annick GUILLAUMOT
Bénédicte MAUSSIRE	Thomas PARICAUD	Vincent TERREAUX	Aurélien THEVENOT
Lionel VALDENAIRE	Nicolas VIROT		